

TURNY

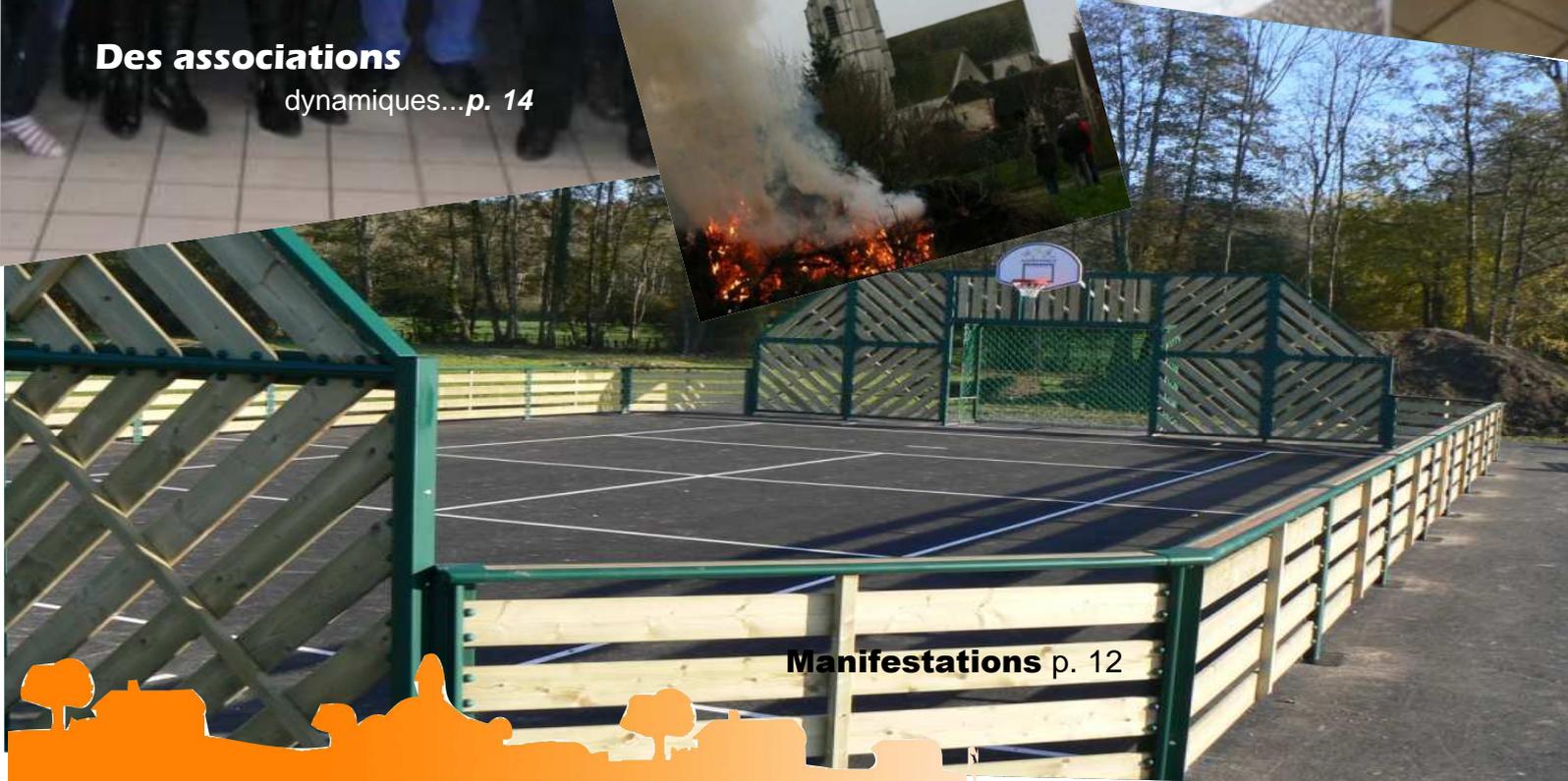
>> Notre commune

**BULLETIN
MUNICIPAL**
N° 12 -
1^{ère} édition 2013



Des associations
dynamiques...p. 14

ça bouge à Turny p.20



Manifestations p. 12

Vie municipale.....	3
Manifestations.....	12
Nos associations.....	14
Urbanisme.....	20
A noter / Etat civil.....	22
Informations pratiques.....	23



Le mot du Maire



En ce début d'année il est de tradition de vous présenter mes meilleurs vœux, je vous renouvelle donc mes vœux de bonne et heureuse année adressés à l'occasion de la galette des rois le 5 janvier.

Lors de cette rencontre, je ne vous ai pas caché mes inquiétudes sur l'avenir par manque de visibilité, toutefois je tiens à rester optimiste et confiant. La situation financière de la commune est stable et nous permet de continuer d'investir pour améliorer et pérenniser le service rendu aux habitants de Turny, ce n'est que la taille de la voilure qu'il est difficile d'apprécier.

Les travaux de l'espace sportif familial ont débuté par la réalisation du terrain multisports déjà très apprécié des jeunes. Nous attendons des conditions météorologiques plus appropriées pour poursuivre le terrassement du circuit de vélo cross et du parcours de santé et installer les agrès. Nous avons bénéficié de diverses subventions de l'état, du conseil général et du conseil régional et nous aurons, je pense, l'occasion de nous retrouver pour inaugurer cette installation.

En ce début d'année les travaux d'agrandissement du cimetière ont débuté. Ils sont l'issue d'une longue réflexion où il a été nécessaire de faire des choix entre le "bien-faire" et pour longtemps (environ 100 ans) et le coût de réalisation.

Les manifestations communales et associatives ont été nombreuses et même si la participation n'est pas toujours à la hauteur des espérances des organisateurs, elles sont toujours un moment de convivialité, richesse de notre vie communale. Pour la première fois cette année, Turny a participé au Téléthon en lien avec Sormery. Rien n'aurait été possible sans la participation active de nos associations. Merci à ceux qui organisent avec rigueur et imagination et merci à ceux qui participent c'est la plus belle récompense.

Nous avons vu la disparition du "club de l'amitié" faute de participant, les turrois se sentent de moins en moins vieux et au-delà d'un fait de société, c'est une rencontre hebdomadaire conviviale qui disparaît. Merci à ceux qui ont fait vivre cette association depuis sa création. Une autre association voit le jour, "l'Association de la Pétanque de Turny" qui ambitionne la pratique de ce sport en loisirs avec bien sûr le plaisir de se rencontrer entre pratiquants amateurs mais passionnés.

Notre centre de première intervention (pompiers) aura peut-être la possibilité de voir son action renforcée par des nouvelles directives du SDIS qui renforce l'intérêt des secours de proximité quand ils sont formés et efficaces comme l'est notre CPI. Ceci ne sera bien sûr possible que si nous arrivons à maintenir ou développer notre effectif. Pourquoi pas vous ?

Les projets pour 2013 sont nombreux. Outre la poursuite des études en cours, le conseil continue de travailler pour l'avenir. La création du PLU suit sa procédure et tente de dessiner l'urbanisation de Turny pour les 15 années à venir. Le projet éolien est en attente des nouvelles directives réglementaires. Si nous n'en parlons que peu, c'est qu'il n'y a rien de nouveau. Nous n'avons aucun intérêt à vous cacher des choses.

Même si nous sommes dans l'expectative dans beaucoup de dossiers, l'année 2013 sera fructueuse. Je vous souhaite une nouvelle fois une bonne et heureuse année à vous et à ceux qui vous sont chers.

Stéphane GALLOIS

**BULLETTIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY**

N°12 - 1^{re} parution 2013

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales

Photos : Mairie de Turny,
associations communales,
cabinet Perspectives

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

>> Vie municipale



Le 5 janvier nous apprenions avec tristesse le décès de René Perrin suite à une longue maladie.

Elu en 2008 conseiller municipal, René était assidu à nos séances. Vous le connaissiez, il n'était ni très bavard, ni très expressif. Il n'était pas de ceux que l'on entend beaucoup autour de la table. En commission, tourné vers la vie sociale et membre du CCAS il savait être discret mais actif.

Même éloigné des affaires communales, empêché par la maladie, il n'a pas cessé de se tenir au courant espérant peut-être revenir parmi nous.

Membre actif de l'ADMR, il mettait à profit le temps rendu disponible par la retraite.

Nous garderons le souvenir d'un homme volontaire, jovial et discret tourné vers les autres et leur humanité, nous pouvions compter sur son engagement.

Nous adressons nos condoléances à sa famille et ses amis.

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 18 juin 2012

Absents excusés : Madame Muriel HARIOT ayant donné pouvoir à Madame Corinne BOURGOIN, Monsieur René PERRIN ayant donné pouvoir à Monsieur Claude HUGOT. Monsieur Gérard ASSAYA.
Absent : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE.

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2012 est accepté à l'unanimité.

Le Conseil est informé que :

- le dossier du terrain multisports des Maraults est en attente de subventions
- Les 2 enveloppes de subvention DETR ont été refusées reste la 3ème qui sera décidée fin juin ou juillet.
- les cloches de l'église fonctionnent.
- le dossier avec le programmiste concernant l'étude des bâtiments communaux avance.
- une rumeur circule que le mandat des élus serait rallongé d'un an voire 2.

Monsieur le Maire demande au Conseil de rajouter un point à l'ordre du jour en questions diverses concernant le don de l'ancienne banque d'accueil de la Mairie à l'association Vitavie.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

Demission du 1er adjoint

Madame Corinne BOURGOIN a présenté sa démission du poste de 1er Adjoint ainsi que des fonctions qu'elle avait au sein du C.C.A.S., regroupement scolaire, etc...

Suite à cette démission, l'ordre des Adjointes devient le suivant :

Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT devient 1er Adjoint.
Monsieur Jean-Marc SUINOT devient 2ème Adjoint.

Il est approuvé à l'unanimité (12 voix) le nouvel ordre des adjoints.

Election d'un 3eme adjoint

Candidature de Madame Viviane CHAUSSIN

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2 (1 nul et 1 blanc soit 2 nuls)

Nombre de suffrages exprimés : 10

Madame Viviane CHAUSSIN a obtenu la majorité absolue avec 10 voix.

Viviane CHAUSSIN est élue 3ème Adjoint, à compter du 18 juin 2012, date du présent conseil avec une prise d'effet du régime indemnitaire applicable aux Adjointes également au 18 juin 2012.

Election d'un membre pour le CCAS

Le CCAS est composé du Président, de 4 membres du Conseil Municipal + 4 membres extérieurs. Actuellement : Viviane Chaussin, Muriel Hariot, René Perrin, Simone Hugot, Marie Claude Fray, Maryvonne Crochet- Gossot et Isabelle Renault.

Monsieur Jean-François CHOLLET se porte candidat et est élu à l'unanimité des présents et représentés (12 voix pour).

Election d'un membre de droit a l'Association " LES GAVROCHES "

Madame Corinne BOURGOIN démissionnant également du poste de suppléante il est nécessaire de réélire un membre.

Madame Véronique JORGE démissionne du poste de suppléante qu'elle occupait et se présente pour le poste de titulaire. Le vote est réalisé à main levée.

Madame Véronique JORGE est élue à l'unanimité (12 voix) au poste de titulaire au sein de l'Association les Gavroches.

Monsieur Stéphane GALLOIS présente sa candidature au poste de suppléant. Le vote est réalisé à main levée.

Monsieur Stéphane GALLOIS est élu à l'unanimité au poste de suppléant au sein de l'Association les Gavroches (12 voix).

Election d'un membre au regroupement pédagogique inter-communal

Madame Corinne BOURGOIN étant déléguée au sein du regroupement des écoles de Boeurs en Othe, Chailley et Turny, là encore il est nécessaire de réélire un ou une délégué(e).

Actuellement Titulaires : Corinne Bourgoin, Véronique Jorje, Suppléante : Vivianne Chaussin.

Madame CHAUSSIN démissionne de son poste de suppléante et présente sa candidature pour le poste de titulaire. Le vote est réalisé à main levée.

Madame Viviane CHAUSSIN est élue à l'unanimité au poste de titulaire au sein du regroupement pédagogique inter-communal (12 voix).

Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT propose sa candidature au poste de suppléant. Le vote est réalisé à main levée.

Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT est élu à l'unanimité au poste de suppléant au sein du regroupement pédagogique inter-communal (12 voix)

Régime indemnitaire du personnel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il s'agit d'une indemnité instituée au profit du personnel (titulaire, stagiaire, non titulaire). En 2011 le coefficient a été porté de 1.5 à 2.5, Monsieur le Maire propose pour cette année de reconduire le même coefficient pour une enveloppe de 5 500,00 €.

La notation de la valeur professionnelle dont découle le montant des primes sera réalisée en réunion d'adjoints.

Il est décidé à l'unanimité (12 voix) d'appliquer le coefficient 2.5 à la valeur de référence en cours.

Catégorie	Valeur de référence au 01/07/2010	Nbre d'agent(s) Concerné(s)	Coef 2.50
Sociale 1ère classe	464,30 €	1	1 160,75 €
Technique	449,29 €	2	2 246,45 €
Administratif 1ère classe	464,30 €	1	1 160,75 €
Administratif 2ème classe	449,29 €	1	1 123,22 €

Personnel C.A.E.

Même principe que le personnel titulaire, stagiaire, ou non titulaire mais pour les personnes en contrat privé et CAE. 1 personne concernée. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (12 voix) d'appliquer le coefficient 2,50, pour une enveloppe d'un montant global pour l'année 2012 de 1 200,00 €.

Catégorie	Valeur connue Au 01/07/2010	Nombre d'agent(s) concernés	Coef 2.50
Technique	449,29 €	1	1 123,22 €

Location de la salle des fêtes pour une soirée hors week end

Il est proposé une location à 100,00 € pour 24 H hors week end sous réserve de ne pas perturber le fonctionnement des associations habituelles.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (12 voix).

Decision modificative budgétaire

Il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'augmenter les crédits du chapitre 67 pour le compte 673 (annulation de titres) afin de combler le déficit de 1,48 €. Monsieur le Maire propose de retirer 200,00 € de l'article 22 (dépenses imprévues) et de les mettre au 67 (article 673-annulation de titres). Ce montant de 200,00 € est proposé afin de ne pas avoir à reprendre une décision modificative ultérieurement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (12 voix).

Achat materiel scolaire

Ecole primaire :

- 1 kit planning " office planner " pour environ 80 € HT
- 1 meuble de rangement pour environ 60 € HT
- 10 clé USB 1Go pour environ 50 € HT

>> Vie municipale

Ecole maternelle :

- un baby phone pour environ 100 € HT
- une caisse pour rangement de ballons en extérieur pour environ 50 € HT
- Caisses de rangement pour environ 100 € HT

Il est décidé d'accorder à l'unanimité (12 voix) un montant de 450,00 € HT pour l'achat de matériel scolaire.

Participation scolaire

Sortie des enfants de l'école maternelle à l'écurie des Lichères à Chainq pour leur sortie de fin d'année.

- Coût par enfant : 20 €
- Proposition participation des familles : 5 €
- Coopérative scolaire : 5 € / enfant

Proposition de 10 €/enfant pour 15 enfants à ce jour.

Il est décidé à l'unanimité (12 voix) un montant de participation de 10 €/enfant.

Achat d'un réfrigérateur

Le petit réfrigérateur de la maternelle ne fonctionnant plus un petit réfrigérateur a été acheté dans l'urgence pour un montant de 178,09 € HT soit 213,00 € TTC à l'unanimité (12 voix).

Questions diverses

- Don de l'ancienne banque d'accueil de la Mairie à l'Association Vitavie (11 voix pour 1 abstention C. Bourgoin)

- Festivités du 14 Juillet

Verre de l'amitié offert après le feu d'artifice accompagné de musique avec la sono de la commune.

- Montage des lampions le mercredi 11 Juillet à 20 H 00 dans la petite salle des associations.

- Monsieur CHARONNAT prend la parole.

. Réalisation des travaux de voirie rue du Parc ainsi que du chemin des Thureaux.

. Inscriptions d'affouages : 24 € le stère façonné avec un minimum de 5 stères/foyer, le débardage restant à la charge de l'affouagiste. La parcelle concernée par ces affouages est située au niveau de la rue Chèvre au dessus du Fays.

- Madame BOURGOIN fait part au conseil du mécontentement de plusieurs parents à la lecture du compte rendu d'école où il est dit que la commune de Turny envisageait de diminuer les séances de piscine. Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas envisagé de les réduire. Il demandera à ce qu'une rectification soit apportée à ce compte rendu.

- Madame JORGE demande des informations par rapport au fonctionnement du Centre des Gavroches. Normalement, le prochain conseil aura lieu au mois de juillet.

La séance est levée à 21 h 40.

Conseil Municipal du 26 juillet 2012

Absents excusés : Monsieur Gérard ASSAYA ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-François CHOLLET, Monsieur Jean-Marc FOUCHER ayant donné pouvoir à Madame Viviane CHAUSSIN et Monsieur Claude HUGOT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHARONNAT, Messieurs Renée PERRIN et Gilles VIAUT.

Absents : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE.

Le compte rendu de la séance du 18 juin 2012 est accepté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal est informé que :

- L'Association VITAVIE remercie la commune pour le don du meuble.

- la loi de finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation pour le secteur communal. Ce nouveau système appelé Fonds National de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Turny considéré comme commune aisée devra reverser 2 037,00 €.

- le sinistre des cloches d'un montant facturé à 6 154,61 € a été remboursé en partie par Groupama pour un montant total de 3 287,18 €.

- la région Bourgogne a mis en place par Net Bourgogne un nouveau réseau de télécommunication permettant de couvrir les zones blanches (internet) en WIMAX. Une réunion d'information a été organisée le 9 juillet mais peu de personnes y ont assisté.

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour "autorisation de bornage du parking du cimetière". Le Conseil accepte.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

Tarifs cantine scolaire rentrée 2012- 2013

Actuellement le tarif de cantine facturé aux familles est de 3,00 € pour les enfants et 3,28 € pour les adultes et personnes extérieures. A l'unanimité (11 voix) il est décidé le maintien du tarif de cantine.

Tarif garderie rentrée 2012- 2013

Actuellement, le tarif de garderie est de 0,95 € la garderie. La dernière augmentation de 5 centimes date d'il y a 2 ans et le tarif actuel est en dessous des prix pratiqués dans d'autres communes. Il est décidé d'augmenter le tarif de la garderie de 0,05 € (10 voix pour - 1 contre : Corinne BOURGOIN)

Convention piscine année scolaire 2012 - 2013

Comme chaque année, le renouvellement de la convention d'utilisation de la piscine doit être fait. Il est rappelé que l'activité piscine est intégrée au programme scolaire donc obligatoire.

Rappel des tarifs appliqués et du nombre d'enfants ayant fréquenté la piscine cette année.

TARIF 2008 - 2009	4.60 € par enfant
TARIF 2009 - 2010	4.80 € par enfant
TARIF 2010 - 2011	5.00 € par enfant
TARIF 2011 - 2012	5.25 € par enfant

De février à Mai 2012 il y a eu 284 entrées de piscine réparties sur 13 séances (161 enfants de Turny et 123 enfants de Chailley).

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité (11 voix) Monsieur le Maire à signer la convention piscine avec la commune de St-Florentin pour un tarif de 5,45 €/enfant pour l'année scolaire 2012/2013.

Remplacement extincteurs

Il est accepté à l'unanimité (11 voix) de remplacer les extincteurs pour un montant de 300,00 € HT.

Reprise des sépultures par la commune suite aux procès-verbaux d'abandon des 03/06/2004 ET 24/10/2007

Il s'agit de poursuivre et de clore la procédure de reprise des concessions entreprise en 2004. Les concessions étant réputées abandonnées la commune peut les reprendre pour en disposer après les avoir relevées. Le coût de relevage étant très élevé, les tombes seront relevées en fonction de leur état et des nécessités et ce, sur plusieurs années.

Plus aucune inhumation ne pourra avoir lieu dans ces sépultures à compter de ce jour. Un arrêté sera pris et seulement 30 jours après la publication de cet arrêté, la commune pourra commencer à faire enlever les monuments et pierres tombales restées sur les sépultures.

Les restes des personnes inhumées seront exhumés et transférés avec toute la décence qui s'impose à l'ossuaire. Un registre sera tenu.

Les concessions concernées sont :

Carré 1 : 2, 8, 9, 11, 15, 17, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 40, 63.

Carré 2 : 2, 6, 9, 14, 16, 20, 23, 27, 32, 40, 41, 49, 56, 61, 65, 72, 73, 83, 117.

Carré 3 : 2, 6, 7, 8, 9, 10, 16, 18, 20, 22, 25, 26, 27, 32, 33, 37, 41, 54, 57, 59, 64, 65, 76, 87, 126, 136, 137, 138, 140, 142, 145, 146, 147.

Carré 4 : 4, 11, 13, 14, 17, 19, 28, 31, 43, 47, 48, 51, 55, 58, 60, 61, 72

Le Conseil Municipal autorise le Maire à l'unanimité (11 voix) à reprendre les sépultures indiquées ci-dessus au nom de la commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés en fonction de leur état et des nécessités et ce, sur plusieurs années.

Travaux parking cimetière

Il s'agit de prendre une délibération d'intention afin de pouvoir demander une subvention au titre des amendes de police dont le montant est équivalent à 50 % du montant HT plafonné à 45 000,00 € uniquement pour 2012. Coût prévisionnel : 46 373,00 € HT (devis Fortini) + 4 360,00 € HT clôture et plantation soit 50 733,00 € HT soit 60 676,00 € TTC.

Le financement est prévu par un emprunt de la totalité du montant hors taxes et hors subvention (50 733,00 € - 22 500,00 € = 28 233,00 € HT) à la charge de la commune)

L'emprunt envisagé par la commission est prévu sur 20 ans. La meilleure proposition de taux proposé est de 4,95 %.

Le choix des entreprises se fera ultérieurement.

Réalisation du parking et de la voirie d'accès au cimetière (7 voix pour 4 abstentions C. BOURGOIN, M. HARIOT, V. JORGE, G. ASSAYA).

Travaux agrandissement cimetière

Les prix sont encore en cours d'étude et de négociation. Il n'existe aucune subvention concernant ces travaux sauf éventuellement celle du contrat de canton si elle n'est pas utilisée dans l'espace sportif familial.

Les travaux concernent le mur de façade en parpaing enduit, pourtours en palplanches préfabriquées, portail et ouverture vers l'ancien cimetière, terrassement d'une allée centrale et de 2 X 2 allées secondaires, terrassement d'une allée périphérique. Les devis s'étendent de 52 700,00 € à 62 600,00 €, ces tarifs devant être étudiés et finalisés par la commission.

Le financement sera identique à celui du parking.

Travaux espace sportif familial

Lors du conseil du 12 avril 2012, il avait été décidé la réalisation de l'espace sportif familial et le choix des entreprises sous réserve d'obtention de la DETR. A ce jour, nous n'avons pas l'assurance d'obtenir la DETR mais nous pouvons commencer les travaux.

Pour mémoire :

Terrassement : Fortini : 26 096.98 € HT

Parcours sportif : Mefran 8 780.00 € HT

Terrain multisports Agospace 25 955.93 € HT

Prévision

Petit terrassement vélo cross et parcours de santé 2 000,00 € HT

Aménagement tables bancs poubelles 2 000,00 € HT

Total dépenses = 64 832. 91 € HT

arrondi à 65 000,00 € HT

Dépenses budgétées 76 515 € HT

Subvention accordée : conseil régional : 12 650 €

Subvention possible : club tennis de Turny 5 000 €

Subvention espérée : DETR 20 000 €

Subvention accordée possible : contrat de canton CG 30 000 € maximum

Total financement possible 67 650 €

Les subventions ne peuvent excéder 80 % du montant soit 52 000 €

>> Vie municipale

Monsieur le Maire propose d'engager la réalisation et de financer l'opération avec le contrat de canton en cas de refus de la DETR.

Le Conseil Municipal accepte (7 voix pour 4 abstentions C. BOURGOIN, M. HARIOT, V. CHAUSSIN, JM FOUCHER) de commencer les travaux pour la réalisation de l'espace sportif familial et accepte qu'en cas de refus de la DETR le financement se fasse avec le contrat de canton à hauteur de 30 000,00 € maximum et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires. Madame BOURGOIN précise qu'elle s'abstient non pas car elle est contre le projet mais qu'elle reste prudente par rapport à la DETR.

Dérasement accotements

Dérasements et curages des fossés pour 3 000,00 € HT. Ceux-ci se feront suivant les priorités d'intervention. Accepté à l'unanimité (11 voix).

Entretien chemin du Fays

Allée des Verger, le Chemin des Oiseaux, Allée des Terriers, la ruelle des Haies. L'entreprise FORTINI a été retenue à l'unanimité (11 voix) pour un montant de 3 922,00 € HT arrondi à 4 000,00 € HT.

Peinture volets cabinet médical

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité (11 voix) la réalisation de cadres pour fixer les persiennes du cabinet médical pour un montant de 1 600,00 € HT par M. COLLADO.

Additif au P.O.S. concernant les constructions de vérandas

Monsieur le Maire précise au Conseil qu'il s'agit de décider d'un additif et non pas d'une modification au POS afin de permettre la réalisation de vérandas d'une pente de toit de 15 ° ce qui est autorisé pour les annexes des bâtiments et non 35 ° autorisé pour les maisons. Des contacts ont été pris concernant cette possibilité mais à ce jour il n'y a toujours pas de confirmation. Le sujet est donc ajourné.

Dispositif obligatoire de résorption de l'emploi précaire: transformation d'un C.D.D. en C.D.I.

Une nouvelle loi applicable depuis le 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique offre 2 possibilités aux collectivités. Un dispositif obligatoire qui est la transformation d'un C.D.D. en C.D.I. (CDIsation) pour les agents non titulaires justifiant d'au moins 6 ans de services publics effectifs sur les 8 dernières années entre le 13 mars 2004 et le 12 mars 2012 et un dispositif non obligatoire qui consiste à titulariser après un an de stage l'agent. Une personne étant concernée par ce nouveau dispositif, Monsieur le Maire propose de transformer son CDD en CDI.

Après avoir fait une moyenne du temps de travail effectif de l'agent sur l'année, le temps de travail du contrat sera de 65 h /mois annualisé CP compris.

Questions diverses

- Chemin des Longues Queues

L'entrée du chemin de la Guide a été comblé de gravelluchettes dans l'attente d'avoir l'assurance de la pleine propriété de ce chemin.

Le Maire est en attente d'un prix décent, suite au refus par le conseil. Les négociations sont en cours.

- Pont de la Mothe (au-delà de l'espace sportif familial) Une entreprise est intervenue. Une buse était bouchée par les racines des arbres voisins. Le nécessaire a été fait pour déboucher mais les buses seront à changer.

Des devis seront demandés concernant le changement de buses à plusieurs endroits dans la commune.

- Bornage autour de la zone du cimetière

Le bornage date de fin 2006-début 2007 entre la commune de Turny et M. et Mme CHEVALIER (à gauche du chemin du cimetière) et n'a pas été enregistré au cadastre et aux hypothèques. Il est donc nécessaire que le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer tout acte afin de finaliser ce dossier.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à l'unanimité (11 voix) à signer tous les actes nécessaires

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de Madame Eveline SANTANDREU de refuser son IAT n'étant pas d'accord avec le montant qui lui a été attribué suite à l'insatisfaction donnée par son travail. Elle a donc décidé de reverser ce montant, soit 66,33 € à la coopérative scolaire et souhaitait que le Conseil en soit informé.

- Le club de l'Amitié a été dissous faute de renouvellement d'un Président.

- Madame CHAUSSIN prend la parole et fait un point sur les festivités du 14 juillet. Il y a eu peu de monde le 13 juillet au soir suite au mauvais temps. Le jour du 14 juillet, un peu plus de monde. Les jeux avaient été partagés entre la salle des fêtes et l'extérieur, ce fonctionnement est à renouveler. Monsieur le Maire ajoute que l'option du 13 juillet au soir du verre de l'amitié après le feu d'artifice était bonne et qu'elle est à affiner pour l'avenir.

La séance est levée à 22 h 20.

Conseil Municipal du 16 août 2012

Absents excusés : Madame Corinne BOURGOIN ayant donné pouvoir à Véronique JORGE, Monsieur René PERRIN ayant donné pouvoir à Claude HUGOT.

Absents : Madame Muriel HARIOT, Messieurs Gérard ASSAYA, Jean-Charles LEFEVRE.

>> Vie municipale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :
- que la course du Moto Club du 2 septembre 2012 n'aura pas lieu.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

Décision de lancement de la procédure d'appel d'offres pour le remplacement de la pompe à chaleur et de la gestion technique centralisée de la salle des fêtes

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour le lancement de la procédure adaptée d'appel d'offres, article 28 du Code des Marchés Publics, concernant le remplacement de la pompe à chaleur et de la gestion technique centralisée du chauffage/ventilation de la salle des fêtes pour un montant prévisionnel HT 50 000 €

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité (11 voix) :

. Le lancement de la procédure adaptée d'appel d'offres
. La commission du matériel et aménagement sera chargée d'étudier les offres.

Monsieur le Maire à signer les documents concernant cette procédure et à constituer un dossier de subvention.

Questions diverses

Aucune question abordée.

La séance est levée à 20h50.

Conseil Municipal du 11 octobre 2012

Absents excusés : Monsieur Gérard ASSAYA, Monsieur Jean-Marc FOUCHER ayant donné pouvoir à Madame Corinne BOURGOIN, Monsieur René PERRIN.

Absent : Monsieur Jean-Charles LEFEVRE.

Les comptes rendus des séances du 26 juillet et 16 août sont acceptés à l'unanimité.

Demande d'ajout à l'ordre du jour :

- Bois façonnés restant des affouages
- Achat d'un onduteur

Le Conseil Municipal accepte d'ajouter ces 2 sujets à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que:

" le dossier concernant le transformateur de l'hôpital est relancé,

" la salle des fêtes est en chauffe malgré l'absence de pompe à chaleur,

" les effectifs des classes de Turny sont en hausse,

" les travaux de l'espace sportif familial ont commencé,

" la DETR n'est toujours pas accordée mais Monsieur le Maire a bon espoir mais rien n'est officiel,

" l'additif au P.O.S. concernant les vérandas est toujours en attente,

" le 14 juillet s'est bien déroulé malgré le mauvais temps. Suite au lâcher de ballons du 14 juillet, plusieurs cartons sont revenus.

L'ordre du jour de la présente séance est abordé.

Choix du prestataire pour les travaux de remplacement de la pompe à chaleur

A ce jour, il n'y a pas de subvention possible mais les recherches se poursuivent.

L'appel d'offres a été publié le 24 août 2012 dans la presse. 4 dossiers ont été retirés. Seulement 2 dossiers ont été déposés par la société BC Entreprise de St-Florentin et la société LOOF de MONTEAU.

Les offres ont été ouvertes le 4 octobre 2012 en commission et les dossiers ont été étudiés.

BC Entreprise : 31 788,42 € HT variante comprise

LOOF : 34 281,00 € HT variante comprise

Un rappel a été demandé concernant la maintenance. La société LOOF a décliné l'offre.

La commission propose d'attribuer à l'unanimité (11 voix) le marché à la société BC pour un montant de 31 788,42 € HT.

Il sera nécessaire d'acheter les panneaux suivants
Plaques de rues - Standard (450 X 250 mm - fond chocolat ou bordeaux RAL)

- Chemin des Canes (sur mur)

- Route de la Brumance (sur mât diamètre 50 en 2,50 m d'auteur avec fixations)

- Chemin du Bois du Gay (sur mât diamètre 50 en 2,50 m d'auteur avec fixations)

- Rue du Gravon (sur mât diamètre 50 en 2,50 m d'auteur avec fixations)

- Chemin de Ronde (sur mât diamètre 50 en 2,50 m d'auteur avec fixations)

Numéros de maisons - 150 X 100 mm

- 7

- 33 ter

Panneaux d'indication - 350 mm x 350 mm sur mât diamètre 50 avec fixations

- Quantité : 6 CE 14 (installations accessibles aux handicapés physique)

Avant de demander des devis nous devons recenser les points manquants.

Cette opération sera donc réalisée en 2013.

Indemnité de conseil au comptable du trésor

Le Maire informe le Conseil Municipal que, comme chaque année, le Conseil doit se prononcer pour le versement de l'indemnité au Receveur.

Le montant de l'indemnité à 100 % est de 390,96 € brut. Monsieur le Maire précise que le Receveur donne, comme l'année précédente, satisfaction et propose de verser 80 % de l'indemnité, soit 316,23 € brut.

Il est décidé 9 voix pour - 2 abstentions (JF CHOLLET - V. JORGE) d'attribuer 80 % de l'indemnité au Receveur.

Demande de location de la salle des fêtes à titre gracieux

Un habitant (la décision n'est pas nominative) a demandé au Conseil le prêt gratuit de la salle des fêtes afin de recevoir ses anciens compagnons d'Algérie et leurs épouses les 5 et 6 juin 2013.

Monsieur le Maire demande au Conseil de tenir compte des éléments suivants :

- utilisation à des fins de rencontre d'anciens combattants d'Algérie
- utilisation privée de la salle car aucun statut d'association
- antécédent de prêt gratuit il y a 6 ans
- utilisation à ces dates par des associations communales
- risque de créer un précédent sur l'utilisation gratuite et privée
- possibilité de louer cette salle.

Impossible de prêter la grande salle des fêtes, celle-ci étant occupée par les associations.

Prêt de la petite salle des associations à titre gratuit :

- pour 6 voix (G. VIAUT, C. HUGOT, M. HARIOT, V. CHAUSSIN, C. BOURGOIN, JM FOUCHER)
- abstention 5 voix (S. GALLOIS, JP CHARONNAT, JF CHOLLET, V. JORGE, JM SUINOT)

Annulation et retrait de la délibération du 18/06/12 relative à l'octroi du régime indemnitaire des agents en CAE

La Préfecture a demandé, par courrier, d'annuler la délibération du 18 juin 2012 relative au régime indemnitaire pour le personnel en CAE.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix) l'annulation de la délibération du 18 juin et une enveloppe de 350 € pour décembre 2012.

Questions diverses

- Bois façonné restant des affouages : Vitavie a façonné les têtes de hêtres. Les quantités ont

été sous évaluées. En effet 300 stères ont été délivrés et il en reste autant.

Monsieur le Maire propose au Conseil de contacter des marchands de bois et de les vendre au plus offrant.

Le Conseil Municipal décide 10 voix pour 1 abstention JF CHOLLET de donner priorité à la population en redistribuant un papier dans les boîtes à lettres avant de faire appel aux marchands de bois et de retenir le plus offrant avec une offre de prix de retrait minimum de 20 € le stère.

- Achat d'un onduleur

Nécessité d'acheter un onduleur pour palier aux micro coupures informatiques et maintenir les systèmes informatiques notamment de sauvegarde. Le tarif proposé par le prestataire habituel au niveau informatique est de 91,31 € HT pour un onduleur 650 VA 8 prises françaises. Il est décidé à l'unanimité (11 voix) l'achat d'un onduleur pour un montant de 100,00 € HT.

- Information budgétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a établi un certificat administratif pour virer la somme de 15 381,00 € HT du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 20415816-00 spécialement créé afin de régler un titre du SIER concernant la cabine haute du Fays. La somme avait bien été prévue mais à un autre chapitre et pour simplifier l'opération il est préférable de prendre sur les dépenses imprévues.

- Les Gavroches

L'association des Gavroches s'est réunie en assemblée générale le 5 octobre 2012.

Aucune donnée sur la fréquentation de Turny ou des enfants de Turny pour 2011 et 2012 n'a été fournie.

A priori le centre fonctionnera à Turny pour l'été 2013 du 15 au 26 juillet. Le rapport financier n'a pas été voté, il présentait quelques incertitudes.

- Projet Eolien

Lors du conseil de juillet, il a été rapporté que l'étude de la ZDE avait, selon le bulletin communal de Sormery, été attribuée au cabinet C, il n'en est rien, c'est semblé-il une coquille. Mi-septembre, le comité de pilotage a décidé de ne pas lancer cette étude pour l'instant en attente des directives de l'état concernant les ZDE.

- Espace sportif familial

La DETR n'est toujours pas officiellement attribuée mais Monsieur le Maire a bon espoir, le montant serait de 26 000 € environ.

L'entreprise FORTINI a réalisé la partie de terrassement qui lui a été attribuée.

Il est proposé de finir le chantier de nettoyage du bord du ruisseau en journée citoyenne. Fin de débroussaillage, bois à enstérer, à fendre, c'est ouvert à tous.

Les participants pourront repartir avec le bois partagé du site. Il est aussi envisagé la plantation de la haie en remplacement des thuyas par le même principe.

>> Vie municipale

Monsieur le Maire demande si le Conseil est d'accord avec ce principe et qui participerait.

Dans la négative l'association VITAVIE sera donc chargée de ces travaux.

- Vitavie

Suite au don des anciens meubles de la mairie à l'association Vitavie, en remerciement, nous font spontanément don de la cotisation pour 2013. (84 €).

- Assainissement

Le dossier n'est pas clos. Suite à l'enquête publique quelques interrogations sont apparues sur le zonage notamment l'exclusion ou non d'habitation nécessitant des franchissements de cours d'eau pour être reliée à l'assainissement collectif. Selon l'animatrice du contrat global Armançon aval, il nous faudrait envisager pour avancer dans ce dossier et prendre une décision de zonage, la réalisation d'une étude d'avant projet sommaire. Le coût de cette étude serait de l'ordre de 30 000 € finançable à 50 % par l'agence de l'eau. Madame CHAUSSIN prend la parole et informe le Conseil

- qu'il a été proposé aux associations lors de la réunion de fin septembre de participer au téléthon.

- des dates de réunion pour la prochaine commission des fêtes et du CCAS.

- des dates des manifestations communales : 15 décembre : Noël de la commune, 5 janvier : vœux du Maire et galette des rois et 18 et 19 mai : fête patronale.

Monsieur le Maire informe le Conseil

. que des vendeurs de camions vont être vus avec Monsieur SUINOT pour l'achat d'un véhicule de voirie.

. qu'une réunion publique sera organisée pendant les vacances de la Toussaint concernant le PLU.

Madame BOURGOIN prend la parole pour signaler que la circulation au Bas Turny est rendue dangereuse par les voitures mal garées dans le virage.

La séance est levée à 22 h 40.



Vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie par mail à la l'adresse suivante: mairie@turny.fr

Le site internet de la commune est également à votre disposition pour tous renseignements. Il est actualisé régulièrement, n'hésitez pas à aller le consulter à l'adresse suivante : www.turny.fr

La Récré

Chambre d'hôtes

15. Grande rue 89570 Turny

Tél: 03.86.35.06.34

@: alainumpapa@aol.com

www.la-recre-chambre-dhotels.com

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE PAYSAGERE
- * CLOTURE

8 RUELLÉ DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN - GERANT



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE 89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75 E-mail : suinot.info@orange.fr

03 86 43 45 87 **TAXIS TURNY** 06 08 46 77 75

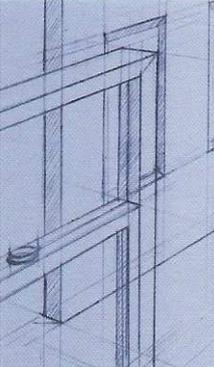
***Transports Privés :**

Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**

Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise



FOURNIER FERMETURES
 STÉPHANE FOURNIER
 06 79 90 42 06
 fournisseur.fermetures@orange.fr

Menuiseries bois, alu, pvc
 Stores, Bannes, Volets roulant
 Vérandas, Baies vitrées
 Isolation
 Pose de plaques de plâtre
 Revêtement de sol et mur
 Portails, Clôtures

n° siret : 539782607.00011
 code APE : 4332A



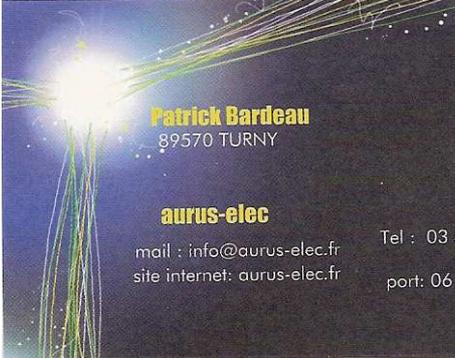
PHS
 Habitat Services
 Pascal Hourfflin

MAGASIN D'EXPOSITION

Cuisines & Bains

www.phs-89.com

69, Gde rue • 89600 ST-FLORENTIN 03.86.35.14.49
 44, rue de Lyon • 89200 AVALLON 03.86.42.19.81



Patrick Bardeau
 89570 TURNY

electricité générale
 neuf et rénovation
 dépannage 7jrs/7
 mise en conformité
 câblage informatique

aurus-elec
 mail : info@aurus-elec.fr
 site internet : aurus-elec.fr

Tel : 03 86 35 16 75
 port: 06 37 30 30 38



ISOPROFIL

2, rue Pierre de Coubertin
 89400 MIGENNES
Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36

isoprofil@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVER

- Fenêtres P.V.C.
- Vérandas et sas d'entrée
- Volets roulants ou battants
- Portes de garage
- Stores intérieurs et extérieurs



PLEINE LUNE

MAROQUINERIE-BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE

23, rue Dilo
 89600 Saint-Florentin

Tél.Fax : 03.86.43.44.79
 E.mail :



AMC DECO TEL & FAX 03.86.35.15.21.
 PORTABLE 06.08.31.73.24.

16, route de la Brumance
 89570. Bas-Turny.
 allart.michel@orange.fr

Un artisan à votre écoute pour tous vos projets.

AMENAGEMENT DE COMBLES. ISOLATION.
 POSE PLACO PLATRE. PORTES ET FENETRES.
 PEINTURE INTERIEUR/EXTERIEUR.
 PLOMBERIE/SANITAIRE.
 FAIENCE/Métrage. DEVIS GRATUIT.



EURL RAMILLON

ENT. GÉNÉRALE DE RÉNOVATION
 MAÇONNERIE COUVERTURE AMENAGEMENTS INTÉRIEURS
 SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS

89570 NEUVY SAUTOUR
 03.86.43.48.66
ramillon.xavier@orange.fr

Hedou Funéraire
 Turny - Saint Florentin



4, route de Chennevières
 89570 Turny
 Tél. 03 86 35 02 08

7, rue du Faubourg Dilo
 89600 Saint Florentin
 Tél. 03 86 35 04 50



La Forêt d'Othe

Un artisan à votre écoute pour tous vos projets

Charpente • Menuiserie
 Bâtiments industriels
 et agricoles
 Maisons à ossature bois
 et colombages

89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr

>> Manifestations

Téléthon

Cette année les organisateurs du téléthon de Sormery nous ont proposé d'organiser conjointement cette opération.

Nous avons proposé aux associations turroises de participer, beaucoup ont répondu présentes et ont permis d'organiser cette journée avec quelques préambules. L'association "les Amis du Patrimoine" y a consacré une partie de son traditionnel loto le 24 novembre 2012. Ensemble Pour les Écoles de Turny a fait décorer aux enfants des maillots aux couleurs du téléthon lors de la balade des lucioles et reversés les bénéfices de cette journée.

Sormery. Au matin du 9 décembre, une marche organisée par l'association Sportive de Turny, faisait le relais de Sormery à Turny. A 11h, l'association Turny Danse a présenté un échantillon de ses représentations. Le repas du midi était organisé par l'association Turny Sports et Loisirs. L'après midi conviviale et récréative avec diverses jeux était accompagnée par des boissons et gâteaux proposés par A Tous Points.

Ces manifestations ont permis de récolter au profit du Téléthon 3 098.23 € pour les activités des deux communes.

Merci à tous pour votre participation.

Le 8 décembre les activités se sont déroulées à



>> Manifestations

Noël communal

Le spectacle EVENT'S DREAMS de POLISOT (10) a posé ses valises le samedi 15 décembre pour le Noël des enfants de la commune. Au programme : clowns, magiciens et mascottes.



Ensuite le Père Noël nous a rendu visite en triporteur avec plein de cadeaux.



Les élèves de la classe d'Alexandra sont montés sur scène pour présenter des pièces de théâtre. L'après midi s'est terminée par un goûter.

Nous vous rappelons qu'il reste à votre disposition en mairie des cadeaux de Noël pour les enfants qui étaient inscrits.

Voeux du Maire - Galette

Le partage de la galette en ce début d'année a réuni une centaine de turrois et un bon nombre d'élus partenaires de la commune.

Ce fut l'occasion de reprendre les événements de 2012 à Turny, les réalisations terminées et celles en cours. Les ébauches des projets 2013 ont été abordées. Vous trouverez toutes les informations abordées aux cours des pages de ce bulletin.



Repas des Forces actives

En soirée, les personnes ayant particulièrement œuvré pour la commune durant l'année 2012 (les représentants des associations communales, les membres du conseil municipal, les employés communaux ...) se sont vus remerciés en partageant le verre de l'amitié et un buffet offert par la municipalité.



>> Les Services

Centre de Première Intervention

Une année encore vient de s'achever. Une fois de plus, elle s'est montrée fructueuse en termes d'activité opérationnelle et d'actions de formation pour notre centre de première intervention (CPI).

Ce n'est en effet pas moins de 18 sorties de secours qui ont été comptabilisées pour cette année 2012. De manière plus précise, 16 ont été destinées au secours à personne, 1 à un feu de cheminée et la dernière a vu nos équipes porter secours à un animal blessé*.

Nous comptabilisons en plus de ça 8 sorties pour nids d'insectes. Ce type d'intervention, supprimé de nos missions par nos instances départementales, a été maintenu à notre échelle communale. Ce service gratuit rendu aux habitants de Turny existe via une décision municipale et n'est possible que par l'existence de notre CPI.

Certains diront que 18 interventions en une année est un trop faible nombre pour garder un centre de première intervention en activité sur une commune. En effet, avec une intervention tous les 20 jours en moyenne, nous en sommes bien loin des statistiques nationales (une sortie de secours toutes les 10 secondes).

Mais tournons-le dans un sens différent :

- Les sapeurs-pompiers qui composent notre CPI ont une parfaite maîtrise du secteur sur lequel ils interviennent, Turny et ses hameaux.

Les rues et ruelles, les moindres points d'eau, les accès, les itinéraires de substitution. Ils apportent une expertise que les pompiers des centres de secours voisins n'ont que très peu.

- De plus, au même titre que n'importe quel autre sapeur pompier, ils subissent des actions de formation et d'évaluation de compétences pour leurs fonctions. En 2012, ce sont 100 heures y ont été consacrées. Nous avons également la chance de compter dans notre CPI 3 personnels étant engagés en parallèle dans des centres de secours de plus grande envergure (Saint-Florentin et Meaux). Ils apportent ainsi une expérience opérationnelle permettant d'orienter aisément les séances de formations.

De ces faits, par la promptitude d'intervention qu'ils apportent et la bonne maîtrise des gestes qu'ils sont menés à prodiguer, leur existence permet dans tous les cas de réduire les risques d'aggravation des sinistres ou des détresses.

Les moyens humains et matériels du CPI se présentent sur les lieux d'intervention avant le reste des moyens départementaux engagés par le service d'incendies et de secours.

Un incendie voit ainsi son pouvoir de propagation diminuer et plus une victime est prise en charge rapidement, moins son état est mené à s'aggraver.

Il y a 105 CPI dans l'Yonne. 35 seulement possèdent un niveau de capacité identique à celui de Turny (matériel, formations, disponibilité). Ce qui fait que notre CPI est l'un des plus performants du département, il est important de le souligner.



Le 1er décembre 2012 a vu l'ensemble de notre effectif se réunir afin de commémorer Sainte-Barbe, notre sainte patronne. Cette cérémonie a été l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et de mettre en place les objectifs de l'année à venir.

S'en est suivi une remise de galons :

Les caporaux Pierre FRAY et Romain MARIUS ont reçu le grade de caporal-chef par acquis d'expérience.

Le sapeur Christelle Gallois était en cours de formation d'aptitude à l'emploi de caporal, qu'elle a réussie en validant les examens associés.

Nous aimerions cependant voir notre effectif grandir. Alors si vous-même vous souhaitez participer aux actions de sécurité civile sur notre commune, si vous avez du temps à donner, l'envie d'apporter un savoir faire unique ou encore l'envie de connaître les montées d'adrénaline (entre autres), n'hésitez pas à rentrer en contact avec monsieur le Maire ou l'un des membres de notre CPI.

Vous pouvez également venir découvrir nos actions en tant qu'observateur durant nos manœuvres mensuelles.

*Qu'il soit de compagnie, d'élevage ou sauvage, un animal est considéré comme un bien ou un élément de l'environnement. Venir en aide à un animal dans le besoin incombe donc aux sapeurs pompiers, dans la limite de leurs capacités et savoir-faire.

>> NOS ASSOCIATIONS

ADMR

L'A.D.M.R. Fêtera ses 60 ans en 2013.

Elle intervient sur 8 communes dont Turny.
Trois salariées résident à Turny.
Huit personnes âgées bénéficient de l'aide de L'A.D.M.R.



Notre intervention auprès de ces personnes consiste en l'aide à la toilette, le ménage, le repassage, les préparations des repas, les courses.

L'A.D.M.R. Intervient également dans les familles après une sortie d'hospitalisation, d'une sortie de maternité, ou auprès de toute personne ayant besoin d'une aide ménagère. Un service de garde d'enfants est possible.

Le service Télé Assistance « FILIEN », assure une surveillance de 24h/24 et 7 jours sur 7.

Les bénévoles de Turny sont : Mme Guillemin Michèle et Mme Hochereau Michèle.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à notre secrétariat à Chailley :

Tel : 03 86 35 30 88

Permanence : Le mercredi et le vendredi de 9 h à 16 h

Contact : Mme Monique TAMBORINI (Présidente)

Pétanque de Turny



C'est en vue de la création d'une Association des adeptes des boules et de la pétanque que s'est tenue la réunion du 7 décembre 2012 à la salle des fêtes. Tous ceux qui avaient répondu favorablement au sondage

ont été conviés afin d'élire le bureau et l'appellation de cette nouvelle association.

Ce sera donc l'association "Pétanque de Turny" avec la composition du bureau comme suit :

Président : Philippe VACAVANT

Secrétaire : Jean-Pierre CHARONNAT

Trésorier : Roger HOCHEREAU

La validation de l'association sera effective après déclaration en préfecture.

Il vous appartient si vous le souhaitez de vous allier à cette association. Pour tous renseignements s'adresser auprès des membres ou du secrétaire par courrier 15 rue de l'Abreuvoir - LINANT - 89570 TURNY ou Tel 03 86 43 44 62 (laisser un message sur le répondeur).

Contact : M. Philippe VACAVANT 06 32 31 31 22

Amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers de Turny vous présente ses meilleurs voeux pour 2013 et remercie l'ensemble de la population pour l'accueil réservé aux pompiers lors de la présentation de leur calendrier.

Contact : M. Christian HANNIET 03 86 35 34 94



>> Nos Associations

Les Amis du Patrimoine

Le loto vient de se dérouler dans une bonne ambiance et 130 personnes. Nous y avons organisé : " La tirelire du téléthon " dont les fonds ont été reversés à l'organisation. A nouveau nous voulons remercier tout ceux qui répondent favorablement à notre demande de lots, particuliers, artisans, commerçants de Turny ou d'ailleurs. Des dons nous sont parvenus après le loto tout spécialement pour les travaux de l'église que nous pensons entreprendre. Que tous ici en soient remerciés. A notre demande, les services de l'Architecture et du Patrimoine sont venus dresser un état des lieux intérieur et extérieur de l'église. Une première étape est donc franchie...



Notre " engagement au profit du territoire et de ses habitants, a été remarqué et apprécié " par l'agence du crédit agricole de Saint Florentin : ses collaborateurs nous ont choisis pour recevoir, 2€ par tout nouveau sociétaire de 2012. Cette somme importante, nous sera remise lors de L'assemblée générale de la caisse en février prochain. Cette reconnaissance nous a particulièrement touchés. Bien sûr, un grand merci.

En 2013 nous continuerons nos activités avec une nouveauté, le repas du dimanche 10 mars. Nous répondrons, ainsi aux habitants de la commune pas intéressés par les autres rendez-vous.

A la fête de Turny, nous vendrons des livres.

Au 14 juillet nous reproposeons des enveloppes, et ouvrirons l'église aux journées du Patrimoine.

Le loto sera organisé le samedi 23 Novembre.

Les membres de l'association du Patrimoine et du site de Turny espèrent et souhaitent que 2013 soit clémente et douce pour vous tous qui tout au long de ces années nous soutiennent.

Contact : Mme Gisèle Corgeron 03 86 35 06 93

Eensemble Pour les Ecoles de Turny

Cette année de nouveaux parents ont rejoint le bureau et l'équipe de bénévoles, bienvenue à eux.

Pour l'année 2012, les Lucioles ont éclairé le chemin du Téléthon ! En effet, pour leur Balade, elles ont eu le privilège d'être un des partenaires du Téléthon sur la commune de Turny !



Les enfants ont réalisé une chaussette de Noël garnie de papillotes et en seconde activité, ils ont pu décorer un T-shirt à l'effigie du Téléthon. Ils ont ainsi montré leur soutien en le portant tout le dimanche lors des activités et jeux proposés par la commune et les autres associations.



A l'issue de cette journée, l'association a pu verser la totalité des inscriptions (soit 50 enfants) au Téléthon.

Merci aux bénévoles et meilleurs vœux pour 2013. Laetitia Combaluzier, présidente de l'association EPET.

Contact : Mme Laetitia Combaluzier 03 86 43 26 51

>> Nos Associations

Association Sportive de Turny

Un petit bilan de l'année 2011/2012, car nous nous sommes " ratés " pour l'édition du journal de la commune de juillet.

Balade Gourmande Etoilée 2011

La deuxième édition de cette ballade fut réussie. Encore plus de participants qui sont venus conquérir les monts de la commune, en pleine nuit et surtout apprécier le repas s'échelonnant tout le long du parcours. Une expérience à vivre et à revivre.

Rando Printanière

Autant les années précédentes le temps fut soit magnifique, soit humide ou neigeux, mais là... il fut digne d'un début d'automne en Sibérie : triste, désert et froid, bref un coup de déprime à bien failli nous engoutir, mais grâce à la bonne humeur des courageux participants, le trajet se fit d'une seule traite pour certains, avec une petite pause au lavoir du Fays. Pas trop longtemps, car avec ce temps glacial, le Bigfoot Bourguignon (richesse du Fays ?!) aurait pu surgir de derrière les boqueteaux !

Fête Patronale

L'organisation de la buvette/petite restauration du dimanche était à la charge de l'Amicale des Pompiers et nous avons donné la main avec l'association " Ensemble Pour les Ecoles de Turny ". Toujours de la bonne humeur et des bénévoles efficaces.

Ballade Buissonnière/Feu de Saint Jean
Petite innovation pour cette année. Cette manifestation consistait en une petite marche d'une dizaine de kilomètres autour de la salle des Fêtes, d'un repas à l'extérieur précédé d'un apéro, et pour le digestif : le Feu de St Jean.

Maintenant passons à cette année 2012/2013 :

Balade Gourmande Etoilée 2012

La troisième édition de cette balade fut définitivement une réussite.



Une centaine de participants qui sont revenus arpenter nos chemins pas encore gelés, mais bien détrempés, le mot paraît faible au vu de l'état des bas de pantalons de ces conquérants, alors je choisis : imbibés d'une pluie constante et soutenue. Une expérience insolite.



Une petite parenthèse faite avec le cœur du bénévole : ravitaillement de la rando du Téléthon. Le petit 0°C n'a pas réussi à décourager les vaillants marcheurs.

L'âge nous poursuivant tous, je me permettrais de rater encore et toujours sur le même sujet : le bénévolat. Une association quelle qu'elle soit ne peut vivre sans ces personnes qui donnent un peu, beaucoup, passionnément, à la folie leur temps, en se faisant plaisir et en faisant plaisir, parce que l'essence même de ce dévouement est la satisfaction d'avoir accompli une bonne action, un geste envers un tout et ce tout, c'est nous tous. Alors, un simple merci ne suffira pas, donc le bureau décide à l'unanimité, de remettre un gros merci à tous, tous les jours de l'année.

Nous profitons de ce proche changement d'année civile pour vous souhaiter de bonnes fêtes et surtout une agréable année 2013, en espérant vous voir ou vous revoir " à fond la forme ".

Le Bureau

Contact : Mme Yannick PASSERA 03 86 35 00 05

Reprise des activités de la saison 2012/2013

GYM d'ENTRETIEN : les mardis de 19h45 à 20h45

YOGA : les jeudis de 18h30 à 19h30

Avec pour la GYM des cours assurés toute l'année, même pendant les congés scolaires, sauf ceux de Noël et Février.

>> Nos Associations

Turny Danse

TURNY DANSE a fait sa rentrée et ce sont, à ce jour :

- . 12 petites
- . 14 moyennes
- . 13 grandes
- . 13 pré-ados
- . 7 ados

qui représentent la troupe pour cette nouvelle année.

Du nouveau, bienvenue à Domitille et Eléonore qui ont en charge le groupe des petites et à Lidwine qui s'occupe du groupe des moyennes.

Le groupe des grandes est repris par Florence. Justine s'occupe des groupes des pré-ados et ados.

La saison a débuté par une représentation à Avrolles pour la fête patronale en septembre.



Le 9 décembre 2012, les danseuses ont participé au téléthon en donnant une petite représentation d'1 heure à Turny et ont donc reversé la totalité des entrées soit 176,00 € au téléthon. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont permis de récolter cette somme.



Les filles travaillent déjà sur leur prochain gala annuel qui aura lieu le 6 juillet 2013. En attendant elles vous donnent rendez-vous à la fête patronale de Turny en mai 2013.

La troupe de TURNY DANSE et le Bureau vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013.



Contact : Mme Florence DE PINHO 03 86 35 09 07

>> Nos Associations

A Tous Points

L'ASSOCIATION A TOUS POINTS compte à ce jour 28 adhérentes.

Les réunions ont lieu dans la salle des Associations environ 1 fois toutes les 3 semaines. Nous ne pouvons pas accueillir plus d'adhérentes au sein du club pour une raison de place dans cette salle.

NOS ACTIVITES

Broderie, Cartonnage, couture et une année sur deux, une EXPOSITION dans la salle des Fêtes de TURNY. L'Association donne la priorité aux échanges de compétence (en matière de couture, de cartonnage, voire d'encadrement), et à l'amitié qui perdure déjà depuis 12 ans !!

Les nouvelles adhérentes qui ont rejoint le Club depuis la dernière exposition en octobre 2011 sont enchantées d'avoir pu nous rejoindre. Grâce à notre plaisir de création, nous travaillons dans la convivialité et le partage.

Sur 2012, nous avons participé :

- en mars 2012, aux Portes Ouvertes à Poinchy (chez M. Mme TREMBLAY),
- aux Journées du Patrimoine qui se sont déroulées en septembre dans l'église de TURNY
- en décembre 2012, au Téléthon en collaboration avec les associations de TURNY et Sormery
- et pour clore l'année, au Marché de Noël de Germigny, le 23 décembre.

ATELIERS

Ils sont toujours en rapport avec nos ouvrages brodés afin de les mettre en valeur par le biais de la couture, du cartonnage ou de l'encadrement. Lors de ces ateliers trimestriels, étant donné le manque de place dans la salle des associations, nous utilisons une partie de la salle des Fêtes pendant une 1/2 journée ou 1 journée selon l'importance du travail à réaliser.



PROJETS

Notre prochaine exposition sera organisée le 1er week-end d'Octobre 2013 à TURNY. Nous sommes toutes affairées à la préparation de beaux ouvrages pour cette date.

Les réalisations faites pendant les ateliers 2012 et 2013 seront également exposées.

En mars 2013, vous pourrez nous retrouver aux Portes Ouvertes à Poinchy, chez Mme et M. TREMBLAY.

Dans la mesure du possible nous suggérons aux adhérentes des idées de sorties vers les Salons de loisirs créatifs qui ont lieu en France et notamment sur Paris. Le prochain à venir sera celui de l'Aiguille en Fête Porte de Versailles à Paris.

Contact : Mme Valérie Mireux

RYTHME de nos REUNIONS

Nos réunions sont fixées toutes les 3 semaines environ, le samedi après-midi de 14 h à 17 h avec 1 atelier par trimestre. Un calendrier des réunions est à la disposition en Mairie.



Agrandissement du cimetière

Créé en 1898 le cimetière de Turny est arrivé à saturation. Une procédure de reprise de concessions a été engagée en 2004, qui permet de rendre les concessions abandonnées de nouveau disponibles après avoir exhumé et transféré à l'ossuaire, avec toute la décence qui s'impose les restes des personnes inhumées. Toutefois cette opération a un coût d'environ 700 €/sépulture. Le plan du cimetière date de sa création et tient compte des moyens de l'époque. Aujourd'hui les opérations funéraires sont mécanisées et le cimetière ne répond pas à cette exigence. Par ailleurs la circulation piétonne est parfois hasardeuse. Cette procédure, qui n'a pas été inutile devrait, à terme, permettre de redessiner les ilots de façon à pouvoir intervenir avec les moyens actuels mécaniques des entreprises de pompes funèbres.

Il y a donc, malgré la procédure coûteuse de reprise de concessions engagée, la nécessité d'agrandir le cimetière actuel. Un terrain, joutant l'actuel, est propriété de la commune, libre de bail et prévu au POS en vigueur. La forme du cimetière est conditionné par la forme de la parcelle cadastrale.

C'est donc environ 550 places (équivalent aux concessions traditionnelles) qui seront créés pour un coût d'environ 52 000 € HT. Le coût de la création d'une concession est donc bien inférieur au coût de reprise.

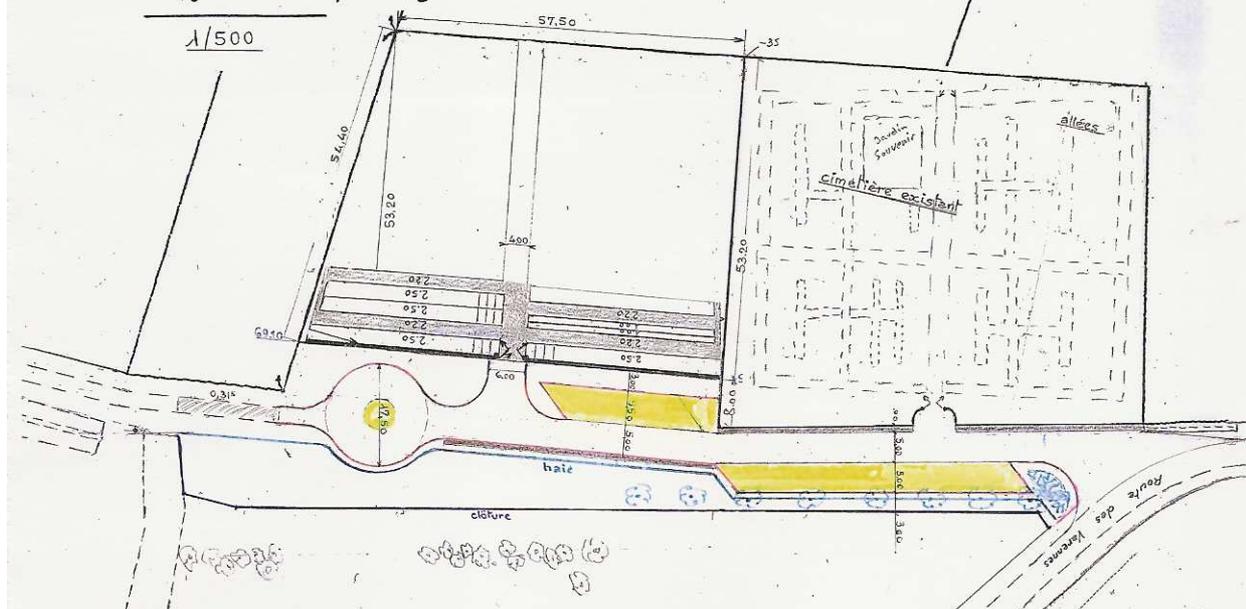
Le choix des matériaux d'entourage s'est porté sur un mur en parpaing enduit en façade pour harmoniser la

vue d'ensemble avec le cimetière existant. Les autres murs seront en matériaux préfabriqués d'un moindre coût. Il est prévu une communication piétonne entre les deux cimetières. Nous créerons uniquement une allée centrale et deux allées secondaires de chaque côté, le reste sera aménagé en fonction des demandes des besoins en concessions traditionnelles ou cinéraires. Il pourra être aménagé si le besoin en était exprimé, un colombarium.

Aménagement de l'accès

Le projet est complété par le prolongement et la rénovation de l'accès actuel et la création de 18 places de stationnement dont 2 pour handicapés, aujourd'hui inexistantes. Afin d'éviter la voie en impasse, une palette de retournement sera aménagée ce qui supprimera le retour par la propriété voisine. Un soin particulier a été porté à l'intégration dans le paysage par la plantation de haies et d'arbres qui viendront compléter cet aménagement. Le coût de réalisation est de 46 500 € HT qui seront ultérieurement complétés par le coût de l'aménagement paysager et une clôture grillagée séparative le long de la propriété riveraine. Le conseil municipal a décidé d'attribuer la part 2013 du contrat de canton à cette opération (10 000 € environ). Ce projet n'est éligible à aucun autre financement extérieur.

Projet d'extension du cimetière
et d'aménagement de parkings

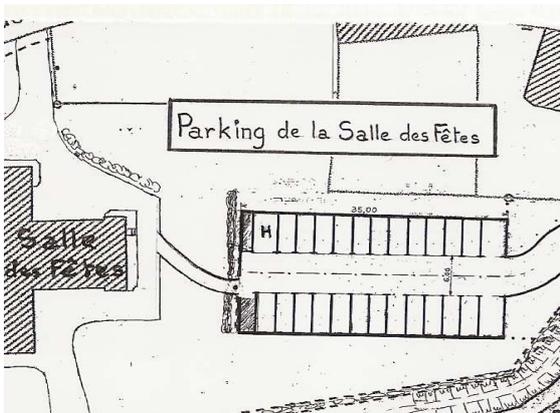


>> Travaux - Urbanisme

Parking de la salle des fêtes

Nous vous signalons que l'ancien terrain de tennis a été provisoirement aménagé en parking, plus pratique et plus près de la salle des fêtes, ce qui permet de désan-gorger la rue des Canes. Un cheminement piétonnier relie directement le parking à la salle.

Bien sûr l'aménagement final sera poursuivi cette année, mais il est utilisable dès maintenant avec accès par le chemin de ronde. Voir plan ci-dessous pour le stationnement.



Déneigement

La saison hivernale montre souvent ses difficultés en termes de circulation. Les jours de neige dans nos régions ne sont pas très nombreux mais apportent leurs lots de difficultés et la commune cherche à son niveau à mettre en œuvre des moyens efficaces et pertinents pour améliorer la circulation lors des épisodes neigeux. Le service du département (SRD) a à sa charge le déneigement des routes départementales, classées en 3 niveaux d'intervention répartis globalement comme ceci :

- N1 les grands axes
- N2 la déserte des communes
- N3 les axes secondaires

En N2 le déneigement s'effectue jusqu'à la mairie laissant les hameaux sans accès dégagé.

Un agriculteur dégageait les routes communales avec une lame mise à disposition par le SRD (il pouvait être appelé par ces derniers pour leurs prêter mains fortes, mais ne pouvait faire les voies communales que dans ce cas).

En 2011 nous avons demandé à EARL du Gallois (Joël Piat à Linant) d'acquérir une lame et avons signé une convention lui demandant d'intervenir dès que nécessaire et définissant les conditions d'intervention. Nous

avons signé parallèlement une convention avec le SRD pour intervenir sur les voies dont il a la charge.

L'hiver 2010 - 2011 ne nous a pas permis de tester notre système faute de neige mais 2012 - 2013 a donné la preuve de son efficacité. Lors du dernier épisode, c'est vers 4h30 que le déneigement a commencé, avant que la neige ne soit tassée par le passage des véhicules, rendant sur Turny les routes rapidement praticables. Certes la neige était de nature à rendre un travail impeccable, mais le système semble lui aussi efficace. Souhaitons qu'il en soit ainsi chaque fois. Merci à Joël Piat d'avoir accepté de signer cette convention parfois contraignante.

NB : lors des précipitations neigeuses préférez pour rejoindre St Florentin un passage par la route de la Guide (de Bas Turny à la D977) dégagée en priorité et adaptez votre vitesse à ces aléas. Prudence.

Nouveau camion de voirie

Notre véhicule de voirie donnait des signes de fatigue grandissants. Certes il ne fait que peu de kilomètres mais est un outil indispensable à notre employé communal. Avant que cet outil ne nous impose de grosses réparations, le conseil municipal a décidé de le changer. Nous avons dans un premier temps étudié le marché des occasions récentes sans trouver la perle rare (récent, faible kilométrage, bon état, équipements satisfaisants). Nous nous sommes donc tournés vers l'achat d'un véhicule neuf. Après demande de devis de marque de bonne notoriété, étude, renseignements, et essais avec notre employé, le conseil a validé le choix de la commission matériel et aménagement. C'est donc un véhicule Nissan Capstar qui nous a été livré tout équipé aux couleurs de Turny ce mardi 22 janvier. Je ne doute pas qu'il donne entière satisfaction.



>> A noter

Désherbage



A l'arrivée du printemps les travaux de désherbage reprendront. S'il y a des lieux qui ne doivent pas être dés herbés (ex : plantations de fleurs, le long d'une clôture...) merci de le signaler en mairie afin que nous puissions en

informer nos prestataires.

Nous vous rappelons que le désherbage chimique des surfaces imperméables (ex : caniveaux) est **interdit** sous peine d'amende.

Déclaration chiens dangereux



Si vous êtes détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie pensez à le déclarer en mairie, et à mettre à jour le dossier chaque année.

Etat civil

Naissances

AméliaDZIEDZIC	25 juillet 2012
Enzo LOMBARDO	10 août 2012
Arthur MAGALDI	19 septembre 2012
Louise TRON	29 octobre 2012

Décès

Marie BERQUEZ veuve MACAIRE	02 septembre 2012
Marcel PERRIN dit René	05 janvier 2013

Mariages

Eric DANIEL & Patricia SEBELLIN	15 septembre 2012
Benjamin GRISON & Emilie HANNIET	27 octobre 2012

Le Passeport



Pour tout ce qui concerne les passeports, vous devez vous adresser à la mairie de St Florentin au 03 86 43 79 79. Les dossiers sont traités sur rendez-vous.

La Carte Nationale d'Identité



Pour tout ce qui concerne la carte nationale d'identité vous devez vous adresser à la mairie de Turny. Un dossier à compléter vous sera remis en main propre.

Personnes majeures :

En cas de renouvellement, les pièces à fournir sont :

- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile
- l'ancienne carte nationale d'identité
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois) seulement si la carte est périmée depuis + de 2 ans.

En cas de perte, les pièces à fournir sont :

- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois)
- 25 € en timbre fiscal

Enfants mineurs :

En cas de 1ère demande et renouvellement, les pièces à fournir sont :

- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile
- l'ancienne carte nationale d'identité
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois)
- 1 justificatif de l'autorité parentale

En cas de perte, les pièces à fournir sont :

- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois)
- 25 € en timbre fiscal
- 1 justificatif de l'autorité parentale

Les délais d'obtention de la carte nationale d'identité sont d'environ **3 semaines**.



Informations pratiques

Mairie

Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie@turny.fr

Lundi	09h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	09h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00



Agence Postale Communale

Place de la Mairie - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi 09h30 - 12h00
Le samedi 10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 09h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Tarif : 1 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 220.00 €
 - . trentenaire 100.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 110.00 €
 - . trentenaire 50.00 €

Salle des fêtes

	Locataires habitant la commune		Locataires extérieurs à la commune	
	Forfait 48h	24h supp.	Forfait 48h	24h supp.
Grande salle	190 €	70 €	300 €	100 €
	Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 €			
Petite salle	70 €	20 €	100 €	25 €
	Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles			

* le forfait s'entend du samedi matin au lundi matin
Contact : Noëlle 03.86.35.32.06

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de 5 jours non fractionnables
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Déchetterie



Zone industrielle - Rue Jean Moulin - Saint Florentin

Horaires d'hiver : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h - mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél. 06 81 50 67 22

Communauté de Communes du Florentinois

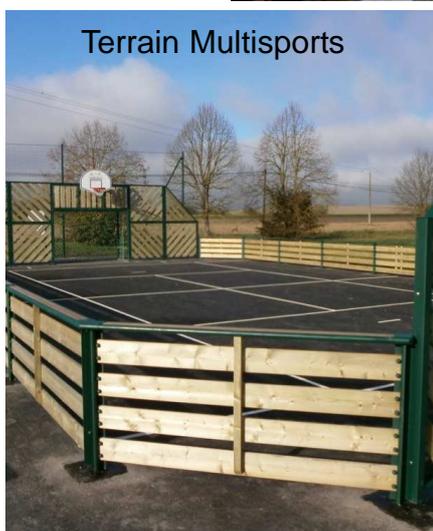
37 av. du Général Leclerc - BP 162 - Saint-Florentin
Tél : 03 86 35 08 57 - Fax : 03 86 43 26 47

Email : cc-florentinois@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00.



>> L'année 2012 illustrée



Dernière minute

Damier de Chéu

Dans le cadre de ses délocalisations, le Damier de Chéu vous propose une séance de démonstration du jeu de dames à Turny :

le vendredi 8 février 2013 à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 dans la petite salle des associations

Renseignements : Alain BAUDOIN
1 rue basse Gallard - 89600 CHEU
Tél. : 03 86 35 11 96
Mail : amcbaudoin@wanadoo.fr

